



 : teamdance63@gmail.com



06.64.11.61.48

<http://teamdance63.wixsite.com/teamdance>

INSCRIPTION 2025 - 2026



Elève

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

Code postal : Ville :



Tél :

(N° de portable de préférence - N° de l'élève si possible)



.....

(Adresse mail - Obligatoire)

JE M'INSCRIS AU(X) COURS SUIVANT(S) :



TOUS LES VENDREDIS
de 10 à 13 ANS de 18H00 à 19H00

Salle JEAN MOULIN à côté de la MAIRIE PESCHADOIRES

FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- UN CERTIFICAT MEDICAL
- UNE ATTESTATION D'ASSURANCE A RESPONSABILITE CIVILE
- 1 PHOTO

REGLEMENT

Montant des cours : 120 € Espèces ☐ Chèques ☐ Autres ☐

Paiement en 3 fois maxi, les 3 chèques devront être donnés lors de l'inscription et seront encaissés
Octobre/Novembre/Décembre

Une remise de 10 € par adhésion est accordée pour l'inscription à partir de 2 sœurs / frères (soit 110 € par enfant)

Vous pouvez, si vous le désirez, souscrire une licence à la Fédération Française de Danse, notre structure étant affilié à la FFD, il suffit de nous en faire la demande et de rajouter 24 € à votre adhésion. Celle-ci n'étant pas une obligation légale. Si vous souhaitez adhérer à la licence, cochez la case ☐ Le montant à payer sera donc de 144 €.

Pour les mineurs : Coordonnées des Parents ou Tuteurs Légaux :

NOM : **PRENOM :**



Tél :
(N° de portable de préférence - Obligatoire)



.....
(Adresse mail - Obligatoire)

Autorise l'association à utiliser la vidéo et photo (droit à l'image)

Accepte le règlement intérieur (au verso de cette feuille)

Date : / ... /

Signature :





@ : teamdance63@gmail.com



06.64.11.61.48

<http://teamdance63.wixsite.com/teamdance>



REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Lors de votre essai un dossier complet vous sera remis, comprenant : la fiche d'inscription, les horaires et tarifs, le règlement intérieur en 2 exemplaires. **Il est impératif de nous retourner le dossier complet dans les 3 semaines qui suivent cet essai.** Dans le cas contraire vous ne pourrez plus avoir accès aux cours.

Article 2 : Tout membre de l'association **doit** se tenir informé des différentes dates, consignes ou informations concernant les horaires, les cours, et autres... en :

-Téléphonant au 06.64.11.61.48

- par mail : teamdance63@gmail.com

- sur notre site : <https://teamdance63.wixsite.com/teamdance>

- Facebook : Team DANCE 63

Article 3 : Les cours commenceront à l'heure dite. Les personnes en retard n'ayant pu effectuer l'échauffement se verront refuser l'accès au cours. Toute personne n'ayant pu assister à un cours ne pourra tenir pour responsable l'association TEAM DANCE.

Article 4 : Il est impératif de venir aux cours avec une bouteille d'eau, une tenue de sport et une serviette.
Les chewing-gums sont interdits.

Article 5 : En cas d'absence, vous vous engagez à nous avertir.

Article 6 : Les caméras et tout autre appareil enregistreur sont interdits sur les lieux des cours (sauf autorisation). N'oubliez pas qu'il en va de même pour les portables. Seules les animatrices (eurs) sont autorisées à faire des vidéos.

Article 7 : Tous éléments perturbateurs ainsi que toute personne sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool, se verra exclus.

Article 8 : L'inscription vous engage pour un nombre de séance choisie. En cas d'arrêt de votre part l'association ne rembourse pas. Les cartes de séance ne sont valables que sur l'année d'inscription.

Article 9 : Toute personne ne respectant pas ce présent règlement s'exclue d'elle-même. Toute personne exclue ne sera pas remboursée.

Article 10 : COVID 19. Les distances de sécurité doivent être respectées pendant le cours. Désinfection des mains obligatoire à l'entrée de la salle de cours. Tout symptôme ou dépistage positif devra être signalé à l'association afin de prendre les mesures nécessaires.

Article 11 : Décharge de responsabilité

Considérant le fait que TEAM DANCE vous permet de vous inscrire et de participer au cours de STREET DANCE, vous vous engagez volontairement, vous et vos représentants légaux, son conjoint / sa conjointe, ses cessionnaires, ses héritiers, ses curateurs et ses ayants droits, par la présente à dégager TEAM DANCE ou ses Dirigeants et Instructeur et l'établissement ou aura lieu les cours de leur responsabilité et à les mettre hors de cause pour tout accident, toute blessure, toute maladie, tout décès, toute perte, tout dommage subi par une personne ou tous dommages matériels, ou pour d'autres conséquences subies par le Participant ou toute personne, découlant ou résultant directement ou indirectement de la participation du Participant au cours. Le participant assume expressément tous les risques en matière de blessures personnelles, de décès ou de dommages matériels qu'il est susceptible de subir, à l'exclusion de TEAM DANCE de toute responsabilité en ce qui concerne toute réclamation y compris, mais sans s'y limiter, les blessures personnelles, les dommages matériels ou le décès imputable à une faute.

Le/La participant(e) reconnaît que ce document et une décharge de responsabilité, une renonciation de son droit légal à recevoir des dommages et intérêts en cas de blessure, de décès, ou de dommages matériels, et un contrat entre lui-même et TEAM DANCE.

